



A retenir

Toutes espèces

Cochenille lécanine/ pou de San José : essaimage non débuté
Tordeuse : diminution des captures

Pêcher

Oïdium : quelques dégâts observés
Acarien : premier foyer observé
Puceron : remontée des populations : nombreux foyers observés ; à surveiller

SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI

Structures partenaires : CA
2B, CRA, FREDON, CANICO.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRA,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

TOUTES ESPECES

• Cochenille lecanine - *Parthenolecanium corni*

Observation : Sur les parcelles du réseau présentant des foyers, la présence de larves sous les boucliers a été observée mais l'essaimage n'a pas encore débuté.

Evaluation du risque : Le risque est moyen à ce jour pour les parcelles infestées ; surveiller les foyers afin d'observer le début d'essaimage.



• Pou de San Jose - *Diaspidiotus perniciosus*

Biologie : Les piqûres d'alimentation des adultes s'accompagnant de l'injection d'une salive toxique provoquent : des déformations des organes végétaux, la chute des feuilles, des colorations de l'épiderme des fruits ainsi que le dépérissement des rameaux et des branches colonisées.

Observation : Plusieurs foyers ont été détectés sur les secteurs de production de Casinca et San Giulianu, sur pêchers, pruniers et pommiers la saison dernière. Les observations menées sur ces parcelles semblent indiquer que la gestion des foyers pour leur éradication a été efficace. A ce jour, l'essaimage n'a pas débuté.

Evaluation du risque : il est nécessaire de rester vigilant afin de suivre le début de l'essaimage sur les parcelles ayant eu des foyers la saison passée ou lorsque des encroûtements ont été constatés.

• Acarien rouge - *Panonychus ulmi*

Biologie : Ces acariens sont à l'origine de l'aspect «plombé» d'une partie du feuillage pendant l'été. Ce symptôme est provoqué par les nombreuses piqûres nutritionnelles des formes mobiles. La partie supérieure des rameaux n'est pas immédiatement touchée et les jeunes feuilles conservent souvent leur aspect vert clair. Cette acariose entraîne à terme une diminution importante de la photosynthèse foliaire.

Observation : premier foyer observé sur une parcelle du réseau sur le secteur de Moriani ; sur les autres secteurs, seuls, des œufs sont visibles. Aucun auxiliaire n'a été observé sur ce foyer.

Évaluation du risque : Risque moyen sur les parcelles ayant eu d'importants dégâts la saison passée. Les conditions climatiques prévisionnelles (hausse des températures) sont favorables au développement des populations.

Gestion du risque : Evaluation de la population d'auxiliaires

- **Coryneum ou maladie criblée - *Coryneum beijerinckii***

Observation : pas de foyer observé

Évaluation du risque : moyen

- **Oïdium - *Podosphaera pannosa* = *Sphaerotheca pannosa***

Observation : observation de fruits présentant les symptômes, et cela, sur les différents bassins de production.

Évaluation du risque : la période à risque se poursuit. Le risque est élevé et plus particulièrement sur les variétés sensibles; les conditions climatiques à venir sont toujours favorables aux contaminations.

Gestion du risque : Eliminer les fruits contaminés

- **Maladie de conservation – *Monilia fructigena***

Biologie : L'infection au verger se réalise à la faveur d'une blessure ou encore par contact entre un fruit momifié et un fruit sain. Le fruit est sensible à tous les stades ; le champignon envahit la pulpe puis fructifie en surface. Le fruit momifié se dessèche, se momifie et reste accroché à l'arbre au cours de l'hiver. Après enlèvement de cette momie, la partie du rameau qui se trouvait en contact présente une zone chancreuse plus ou moins discrète. Le pédoncule de la momie reste attaché au rameau porteur. Ces différents sites conservent la maladie sur l'arbre et sont capables de sporuler dès que les conditions le permettent.



Observation : La moniliose a créé des dégâts en début de saison cela se répercute puisque quelques fruits sont touchés.

Gestion du risque : enlever les fruits non ramassés lors de la récolte précédente.

- **Plomb parasite**

Observation : Les symptômes de plomb sont observés sur les différents bassins de production sur plusieurs parcelles du réseau et hors réseau. Un feuillage à coloration vert pâle argenté est un symptôme caractéristique du plomb.

Gestion du risque : Eliminer et brûler les rameaux, charpentières voir les arbres contaminés dans sa totalité.



Abricotier contaminé

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

Le durcissement du noyau est atteint pour une majorité de variétés



PECHER

- **Stade phénologique**

Stade début durcissement du noyau pour les variétés précoces à grossissement du fruit ;



- **Tordeuse orientale – *Cydia molesta***

Observation : Son activité est très faible dans les parcelles non confusées et nulle dans les parcelles confusées. La G2 n'a pas encore débuté. Aucune pousse touchée n'a été observée dans les vergers non confusés.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques et plus particulièrement les nuits fraîches ne favorisent pas le développement des populations. Le risque est moyen sur les vergers non confusés à faible sur les parcelles confusées.

- **Puceron vert – *myzus persicae***

Observation : Les foyers reprennent de l'activité sur l'ensemble des vergers de références. Les conditions climatiques sont favorables à leur développement. Le nombre d'auxiliaires est très faible il faut donc rester vigilant.

Évaluation du risque : Une surveillance des vergers est nécessaire, le risque reste moyen à élevé.

Gestion du risque : Evaluation de la population d'auxiliaires.



- **Thrips - *Frankliniella occidentalis***

Observation : d'après la modélisation, le stade larvaire de la G2 est atteint sur le secteur de Casinca et seulement cette fin de semaine pour le secteur de San Giuliano.

Les battages réalisés indiquent l'absence de thrips sur les arbres.

Évaluation du risque : Les nuits étant encore fraîches, le risque reste faible à moyen selon la précocité et la sensibilité des variétés. Il est nécessaire de surveiller les premières variétés arrivant à maturité.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade petit à grossissement du fruit.

- **Carpocapse – *Grapholita funebruna***

Observation : Les captures sont très faibles voire nulles.

Évaluation du risque : Le risque est faible.

Gestion du risque : Utilisation de filets de maille 4x4, type Alt'Carpo

- **Puceron vert - *Brachycaudus helichrysis***

Observation : Pas de foyers observés sur les parcelles du réseau

Évaluation du risque : Il est nécessaire de surveiller les parcelles et plus particulièrement les jeunes vergers. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des populations.








Gestion du risque : leur nuisibilité est notée dès présence ; évaluation des populations des auxiliaires.

- **Rouille - *Tranzschelia discolor et/ou Tranzschelia pruni-spinosae***

La rouille est une maladie d'origine fongique : elle se caractérise par de petites pustules jaunes sur la face inférieure de la feuille ; lorsque son développement est plus avancé, des taches orange apparaissent sur le dessus de la feuille. La présence de cette maladie crée un affaiblissement de la plante.

Observation : La période de sensibilité débute. Les conditions climatiques sont très favorables.

Évaluation du risque : Le risque est moyen.

	Samedi 14 mai	Dimanche 15 mai	Lundi 16 mai	Mardi 17 mai	Mercredi 18 mai	Jeudi 19 mai	Vendredi 20 mai	Samedi 21 mai
Haute Corse / Corse du Sud								
	Eclaircies avec risques d'averses essentiellement dimanche				Averses	Retour du soleil	Eclaircies	

LIENS UTILES

En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale (cf lien ci-dessous).

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les ! Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Alerte concernant la bactérie ***Xylella fastidiosa***

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 14 avril 2016, 248 foyers sont répertoriés dont 237 en Corse du Sud et 11 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 166 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Plus de 5 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 21 espèces végétales.


La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.